

# " Résistance n'est qu'espérance "

René Char

Mardi 13 janvier 2015

La **CFE-CGC Métiers de l'Emploi** vous adresse ses meilleurs vœux pour 2015.

Ces vœux ont une **résonance particulière**, notamment suite aux événements vécus les 7, 8 et 9 janvier. Ceux-ci interpellent à la fois les valeurs que nous pouvons porter en tant que citoyens comme celles défendues par notre organisation syndicale.

**2015 sera une fois encore une année riche en événements** (mise en œuvre de la nouvelle convention tripartite, année électorale, ...). **Elle suit une année 2014 qui s'est terminée par la fin de la négociation sur la classification.**

Cet accord, fruit d'une longue et difficile négociation de presque 1 an a été signé par 3 organisations syndicales (CFE-CGC, CFDT et CFTC).

Dès la fin de la période de signature, **la Direction Générale informait l'ensemble des agents du fait que 3 organisations syndicales (FO, SNU et CGT) n'avaient pas signé l'accord et envisageaient de s'opposer à celui-ci.**

Dès lors, la **CFE-CGC Métiers de l'Emploi s'est interrogée sur le respect de la procédure adoptée.**

Sur cette base, elle procède actuellement aux analyses juridiques de la situation.

Depuis le 19 décembre, **vos réactions et témoignages nombreux nous permettent de mesurer votre déception, votre colère et votre incompréhension** face à l'hypothèse de l'abandon de cet accord.

Pour que le dernier acte fondateur de Pôle Emploi puisse aboutir, nous, **CFE-CGC Métiers de l'Emploi, allons continuer de vous défendre et mettrons tout en œuvre pour faire aboutir cet accord.**

Nous vous informerons très prochainement de l'évolution de la situation.